

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 6560

présenté par

M. Colas-Roy, Mme Meynier-Millefert, Mme Riotton, Mme Pouzyreff, Mme Le Feur,
Mme Toutut-Picard et M. Maire

ARTICLE 26

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et de places réservées aux véhicules partagés, comprenant les véhicules de location de courte durée et les véhicules en auto-partage ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à compléter l'article relatif à la création de parking relais pour que des places dédiées à l'auto-partage soient prises en compte dans la stratégie d'intermodalité.